



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 AVRIL 2014 à 20 h 00

Président : Monsieur Jean-Jacques PHILIPPART

Présents : Mesdames Florence VASSAL, Viviane SAINT PAUL, Sylvie DAGNICOURT, Valérie BOUDARD, Valérie DE L'HAMAIDE, Marie-José DEVERGIE, Chantal FOLLIOT, Corinne GAMBIER, Véronique PONCHON, Martine BELLANGER ;
Messieurs Christian DELODDERE, Bernard BOULET, Philippe TOPIN, Jérôme ROCHARD, Guy COCAGNE, Laurent DELAMARRE, Pascal DROUARD, Jean-Marie SMET.

Secrétaire : Madame Viviane SAINT PAUL

Le Conseil approuve le compte-rendu de la réunion du 28 mars 2014.

1 – Approbation du compte Administratif 2013

Monsieur le Maire demande à Philippe TOPIN de présenter le compte administratif de l'année 2013 qui s'établit comme suit :

- Dépenses de Fonctionnement :	790.080,77 €
- Recettes de Fonctionnement :	885.037,07 €
- Excédent reporté :	<u>267.717,74 €</u>
Soit un total de recettes de :	1.152.754,81 €
L'excédent de fonctionnement s'établit à	362.674,04 €

- Dépenses d'Investissement avec les restes à réaliser 2014 :	490.977,48 €
- Recettes d'Investissement avec L'excédent 2012 et les restes à réaliser :	<u>316.637,93 €</u>
Soit un déficit d'investissement de :	- 174.339,55 €

L'excédent global s'établit donc à 188.334,49 €

Monsieur DELODDERE, doyen d'âge, préside la séance et demande si le Conseil approuve le Conseil Administratif. Le Conseil approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2013.

2 – Compte de Gestion 2013

Le Conseil approuve le compte de gestion 2013 de la Trésorerie de Beauvais – Municipale en tous points conforme au compte administratif 2013.

3 – Vote des taux des Contributions Directes Communales

Florence VASSAL, Première Adjointe en charge des Finances présente le dossier et propose d'augmenter les taux des contributions Directes Communales de 1,5 % ; avec l'augmentation des bases des valeurs locatives, l'augmentation des impôts communaux sera de l'ordre de 2,5 %.

Le taux de la taxe d'habitation passe de 6,81 % à 6,91 %

Le taux de la taxe Foncier Bâti passe de 15,42 % à 15,65 %

Le taux de la taxe Foncier non Bâti passe de 30,16 % à 30,61 %

Le montant attendu des contributions directes est estimé à 349.007 €.

4 – Indemnités de Fonction du Maire et des Trois Adjointes

Le Conseil sur proposition du Maire vote comme suit le montant de ces indemnités.

- Pour le Maire : 18 % de l'indice 1015 soit 684,26 € brut mensuel ;
- Pour les Adjointes : 9 % de l'indice 1015 soit 342,13 € brut mensuel.

5 – Vote des subventions aux Associations

Le Conseil délibère ainsi : les subventions proposées restent identiques à celles votées en 2013.

Une prochaine réunion prévue avec les représentants des Associations conduira à ajuster, si nécessaire, les montants des subventions.

Les modifications feront l'objet d'une Décision Modificative Budgétaire.

Le Montant total des subventions à inscrire au budget primitif s'élève à 32.525,00 €.

6 – Vote du Budget Primitif 2014

Le Conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2014 selon les propositions suivantes du Maire :

- En section de Fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 1.061.659,00 €. En recettes, les prévisions sont estimées à 873.325,00 € pour l'année 2014 auxquelles s'ajoute l'excédent 2013 pour 188.334,00 €. Une réserve de 150.000,00 € est inscrite à l'article 61523. Les recettes sont en baisse par rapport à l'année 2013.
- En section d'Investissement, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 645.807,50 € en incluant les restes à réaliser de l'année 2013.

Les principaux postes d'investissement s'établissent ainsi :

- o Extension et Rénovation du Centre de Loisirs pour 350.000,00 € TTC
- o Remise à neuf de la toiture du chœur de l'Eglise pour 63.128,00 € TTC
- o Acquisition de mobiliers et matériels divers pour 29.723,45 € TTC

7 – Vente d'un terrain à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis pour la construction de la Station d'Épuration

Lors de la procédure d'acquisition des terrains nécessaires à la construction de la station d'épuration, la parcelle où était implantée l'ancienne station n'a pas été cédée.

Les opérations de démolition de l'ancienne station sont réalisées et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis demande à acquérir une parcelle de 1.466 m² pour un montant de 777 €.

Le Conseil approuve cette proposition et donne pouvoir au Maire de signer les documents nécessaires à cette vente.

8 – Désignation de délégués du Conseil Municipal dans diverses structures intercommunales

- Syndicat des eaux de l'Agglomération du Beauvaisis
 - o Titulaires : JJ PHILIPPART et C DELODDERE
 - o Suppléants : P TOPIN et L DELAMARRE
- SIRS de Milly-Bonnières
 - o Titulaires : J ROCHARD, P TOPIN et V DE L'HAMAIDE
 - o Suppléants : F VASSAL, M BELLANGER et V BOUDARD
- Syndicat de Gestion du Thérain de Milly à Fouquénies
 - o Titulaires : G COCAGNE et JM SMET
 - o Suppléant : P TOPIN et P DROUARD
- Syndicat Mixte d'Energie de l'Oise
 - o JJ PHILIPPART
- Syndicat d'Exploitation du Bassin de Natation de Savignies
 - o Titulaires : C GAMBIER et MJ DEVERGIE
 - o Suppléants : V PONCHON et C FOLLIOT
- Conseil d'Ecole :
 - o J ROCHARD et P TOPIN

Le Maire
Jean-Jacques PHILIPPART